



Contexte

En France, depuis l'accord de Kyoto, les rapports du GIEC, la conférence de Bali, les lois Grenelle 1 et 2, la réglementation thermique 2012 encadrant les bâtiments basse consommation (BBC) et l'annonce pour 2020 des bâtiments à énergie positive (BEPOS), tous les intervenants de l'acte de bâtir doivent prendre en compte dans leurs projets les différentes dimensions du développement durable. Nous proposons donc quatre stages courts de 2 jours qui vous permettront de maîtriser l'une des quatre dimensions principales de l'objectif à atteindre :

- La réglementation thermique RT 2012
- Les systèmes thermodynamiques pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire et la climatisation.
- L'énergie solaire appliquée au bâtiment (thermique et photovoltaïque)
- La biomasse énergétique à l'échelle individuelle et collective

Public

- Architectes, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvres, gestionnaires de logements sociaux et copropriétés, responsables de services techniques.

Pré-requis

- Connaissance sommaire des principes fondamentaux de la thermique : évaluation des puissances et consommations nécessaires pour satisfaire les besoins de chauffage et d'ECS d'un bâtiment.

ARVHA
Formation professionnelle

1 2
3 4

**La biomasse énergétique
à l'échelle individuelle et collective**

Programme

Objectifs de la formation Biomasse énergétique

- Identifier les technologies disponibles en corrélation avec les ressources potentielles.
- Evaluer en fonction des technologies disponibles les possibilités d'intégration du bois énergie applicables aux maisons individuelles, collectives et bâtiments tertiaires.
- Evaluer la faisabilité économique d'un projet.

Supports et matériel pédagogique

- Diaporama.
- Logiciels de dimensionnement d'un projet.
- Monographies de projet pour les études de cas (bâtiments individuels, collectifs et tertiaire)

Dates et Durée 21 et 22 février 2 jours

Coût 350 € TTC

Nota : Nos prestations de formation ne relèvent pas du régime de la TVA.

Prise en charge par l'OPCAPL ou FIFPL - sous conditions voir sur leurs sites ou celui de la Branche des Entreprises d'Architecture selon les cas et les métiers exercés.

Renseignements

ARVHA

75, rue des Archives 75003 PARIS
Tél : 01 42 77 34 20 – Fax : 01 42 77 34 30
Courriel : arvha@arvha.org – Site web : www.arvha.asso.fr
Siret : 398 910 273 000 26
Identifiant DIRECCTE : 1175 307 41 75

1^{er} jour – Matin

- Contexte général du potentiel de la biomasse
- Caractéristiques des différentes formes de combustibles « bois énergie »
 - bûches, granulés, plaquettes, TCR
- Chauffage domestique

1^{er} jour – Après-midi

- Chaudières bois automatiques
 - Technologies et contraintes à l'usage
 - Dimensionnement (base + appoint)
 - Conception, implantation, contraintes d'exploitation

2^{ème} jour – Matin

- Impact environnemental et économique
 - Paramètres déterminants
- Biomasse et production d'électricité/cogénération
- Gazéification de la biomasse (technique, applications)
- Méthanisation (sources de biomasse biodégradable, procédés, valorisation du biogaz)

2^{ème} jour – Après-midi

- Etude de cas :
 - Maison individuelle (RT 2012)
 - Logements collectifs
 - Bâtiment tertiaire (hôpital)

Intervenant

Jean LEMALE,

- Ingénieur ENSAM (Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers)
- Consultant en énergie et énergies renouvelables
- Ancien Ingénieur expert de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'énergie)